

Bacs professionnels en partenariat avec la Marine Nationale
Maintenance des systèmes de production connectés (MSPC) et Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC)
Académie de Poitiers - Rentrée 2022

Information générale

L'établissement d'accueil

Lycée professionnel Rompsay – rue de Périgny - 17000 LA ROCHELLE

Contact : 05-46-00-22-80 – Site : lyceerompsay17.com

• **Internat :**

- Les élèves ont la possibilité d'être hébergés à l'internat du dimanche soir au vendredi soir (hors vacances scolaires)

Les formations

Les formations concernées par le partenariat sont les suivantes :

- La seconde professionnelle Métiers du numérique et de la transition énergétique qui donne accès en 1^{ère} à la spécialité professionnelle Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés.
- La seconde professionnelle Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées qui donne accès en 1^{ère} à la spécialité professionnelle Maintenance des systèmes de productions connectés.

Pour plus d'information, contacter l'établissement d'accueil et consulter les fiches dédiées sur le site Onisep.fr [Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés \(MELEC\)](#) et [Maintenance des systèmes de production connectés \(MSPC\)](#)

Objectifs et contenu de la formation

Ces formations s'effectuent en partenariat avec la Marine Nationale (recrutement – suivi de scolarité – périodes de formation en milieu professionnel à St-Mandrier – propositions éventuelles de contrats d'engagement dans la Marine Nationale à l'issue de la formation).

- **Déroulement de la scolarité :** La classe de seconde professionnelle, après la 3^e, fonctionne comme une classe normale de 2nde professionnelle : mêmes horaires et six semaines de stage en entreprise. Des contacts sont pris utilement avec le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées. La Marine Nationale nomme un référent pour le suivi de la scolarité de l'élève.

Avant la fin de l'année de seconde professionnelle, les élèves passent une visite médicale (Marine Nationale). Sa validation est obligatoire pour poursuivre en première professionnelle au titre de la convention conclue avec la Marine Nationale. Les élèves qui n'y auront pas satisfait, pourront poursuivre leur scolarité dans le cursus classique du baccalauréat professionnel existant au LP sous condition de places vacantes.

En classe de première professionnelle, les élèves effectuent un stage de 2 semaines dans la Marine Nationale, et 6 semaines dans une entreprise.

En classe de terminale professionnelle, les élèves effectuent un stage de 8 semaines au Pôle Ecole Méditerranée (PEM) de Saint Mandrier (Var) sous réserve des résultats scolaires et d'un comportement satisfaisant.

Après l'obtention du baccalauréat et selon les besoins de la Marine Nationale, des résultats, de la motivation, du comportement de l'élève tout au long de sa scolarité, la commission commune Marine Nationale / établissement scolaire examine les demandes d'engagement. Selon la valeur globale des candidats à l'engagement, ceux-ci peuvent signer un contrat de 10 ans, 4 ans, 1 an, ou aucun contrat (les contrats de 10 ans étant exclusivement réservés aux meilleurs dossiers).

Bacs professionnels en partenariat avec la Marine Nationale
Maintenance des systèmes de production connectés (MSPC) et Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC)
Académie de Poitiers - Rentrée 2022

Procédure de candidature

- La candidature relève du responsable légal du candidat.
- La candidature pour le bac professionnel demandé, en partenariat avec la Marine Nationale, doit **obligatoirement faire l'objet de la double procédure de sélection : entretien de motivation obligatoire** auprès de la Marine Nationale (cf. point 1) et **enregistrement informatique des vœux** (cf. point 2).
- Les critères de recrutement sont :
 - Être de nationalité française ;
 - Avoir un niveau de 3^e générale ;
 - Avoir moins de 25 ans au 31 décembre qui suit l'obtention du baccalauréat professionnel ;
 - Être physiquement et médicalement apte (visite médicale de la Marine Nationale en seconde professionnelle) ;
 - Savoir nager (attestation de natation à fournir en seconde professionnelle).

1. Démarches

► **Candidat**

→ Dès à présent et jusqu'au **6 mai 2022**, les candidats prennent contact avec le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées :

- À La Rochelle - 27 quai de Marans - 17 000 LA ROCHELLE - Tél. : 05 46 28 23 28
ou Courriel : cirfa.larochelle@marine.defense.gouv.fr
- À Poitiers - 105 boulevard du Grand Cerf - BP 404 - 86010 POITIERS Cedex - Tél. : 05 49 61 02 02
Courriel : cirfa.poitiers@marine.defense.gouv.fr

◆ Le contact pris auprès du CIRFA pour cet entretien est de la responsabilité du candidat et de sa famille. L'entretien se déroulera selon les modalités possibles aux dates fixées (présentiel, audio ou visio-conférence).

◆ L'établissement d'origine n'est pas tenu responsable de cette démarche pour ses élèves.

2. Saisie de la demande

Pour que le vœu soit traité dans l'application Affelnet-Lycée¹, il doit être enregistré suivant l'une de ces **deux modalités** :

- Soit l'un des responsables légaux saisit cette demande dans le **téléservice affectation**, disponible dans le portail des téléservices « Scolarité Services ». Pour plus d'informations, se renseigner auprès de l'établissement d'origine.
- Soit l'établissement d'origine de l'élève saisit le vœu directement dans l'application **Affelnet-Lycée**, avant la date butoir de fermeture académique communiquée par le rectorat.

Pour l'ensemble des formations, il est conseillé aux candidats intéressés de demander la même spécialité de bac professionnel dans le lycée concerné :

- Obligatoirement en 1^{er} vœu pour le partenariat avec la Marine Nationale.
- En 2^e vœu sans le partenariat avec la Marine Nationale, en cursus classique.

Il est fortement recommandé aux candidats d'émettre plusieurs vœux dans le cadre de leur orientation.

¹ (Affectation des ÉLèves par interNET). Cette application nationale permet de recueillir les vœux des familles et les autres informations prises en compte pour l'affectation en lycée, dans un objectif de mixité sociale, de transparence et d'équité. Le directeur académique des services de l'Éducation nationale s'appuie sur une application, Affelnet-lycée, pour décider de l'affectation des élèves à la fin de la classe de 3^e.

Bacs professionnels en partenariat avec la Marine Nationale
Maintenance des systèmes de production connectés (MSPC) et Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC)
Académie de Poitiers - Rentrée 2022

3. Décision

Le candidat et ses responsables légaux ont accès aux résultats de l'affectation fin juin 2022 :

- sur le site de l'académie de Poitiers, rubrique Orientation – Formation > Affectation – Admission > [Après la 3^e](#).
 - dans le téléservice Affectation.
- Ils procèdent ensuite à la télé inscription (disponible dans le portail Scolarité Services), qui ne remplace pas l'inscription.
- Ils reçoivent par courrier la notification d'affectation.
- Ils doivent ensuite procéder à l'inscription dans l'établissement, aux dates communiquées par celui-ci.
- La décision d'affectation est prononcée par l'IA-DASEN de la Charente-Maritime, à l'issue d'une commission départementale d'affectation.